



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Premier trimestre 2016**

(Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.
États consolidés du résultat
et du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs à la perte par action)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2015 (3 mois) \$	30 septembre 2014 (3 mois) \$
Produits tirés de contrats	14	24 285	20 708
Coût des produits tirés de contrats	4	20 949	18 739
Marge brute		3 336	1 969
Charges			
Frais généraux et administratifs	4	3 118	2 690
Autres charges (autres produits)	4	19	(133)
Charges financières	4	106	159
		3 243	2 716
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		93	(747)
Impôt sur le résultat (recouvrable)	10		
Exigible		(87)	174
Différé		389	(325)
		302	(151)
Perte nette et résultat global attribuables aux actionnaires		(209)	(596)
Perte par action attribuable aux actionnaires	9		
De base		(0,01)	(0,02)
Diluée		(0,01)	(0,02)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015				Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
	(note 9)	(note 9)		
Solde au 1 ^{er} juillet 2015	54 411	1 458	21 750	77 619
Perte nette et résultat global	-	-	(209)	(209)
Rémunération fondée sur des actions	-	53	-	53
Solde au 30 septembre 2015	54 411	1 511	21 541	77 463

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014				Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
	(note 9)	(note 9)		
Solde au 1 ^{er} juillet 2014	54 411	5 133	25 025	84 569
Perte nette et résultat global	-	-	(596)	(596)
Rémunération fondée sur des actions	-	156	-	156
Solde au 30 septembre 2014	54 411	5 289	24 429	84 129

FORAGE ORBIT GARANT INC.
Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 30 septembre 2015 et au 30 juin 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2015	30 juin 2015
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Encaisse		75	396
Débiteurs	13	18 973	18 890
Stocks		36 529	33 878
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 391	1 244
Charges payées d'avance		1 325	1 412
		58 293	55 820
Actifs non courants			
Placements	5	404	424
Immobilisations corporelles	6	38 362	39 705
Immobilisations incorporelles		437	583
Actifs d'impôt différé		444	833
Total de l'actif		97 940	97 365
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		14 885	12 298
		14 885	12 298
Passifs non courants			
Dette à long terme	7	5 592	7 448
		20 477	19 746
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	54 411	54 411
Réserve – Instruments de capitaux propres	9	1 511	1 458
Résultats non distribués		21 541	21 750
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		77 463	77 619
Total du passif et des capitaux propres		97 940	97 365

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Éric Alexandre, administrateur

 Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	Notes	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		93	(747)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	4	2 288	2 551
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	146	146
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	6	(17)	(20)
Gain sur cession de placements		(3)	-
Rémunération fondée sur des actions	9	53	156
Charges financières, excluant la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles		106	157
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	13	-	2
		2 666	2 245
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
Impôt sur le résultat payé	11	(60)	4
Charges financières payées		(60)	(85)
		(91)	(152)
		2 455	2 012
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de placements	5	-	(70)
Produit de la cession de placements	5	23	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(949)	(517)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	6	17	127
		(909)	(460)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de la dette à long terme		15 223	11 400
Remboursement sur la dette à long terme		(17 094)	(12 765)
		(1 871)	(1 365)
Effet des variations des taux de change			
		4	(4)
Augmentation (diminution) de l'encaisse			
		(321)	183
Encaisse au début de la période			
		396	335
Encaisse à la fin de la période			
		75	518

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA	100 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles et des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2015.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 novembre 2015.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, Produits des activités ordinaires, IAS 11, Contrats de construction, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications à IAS 16 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités. Les modifications à IAS 38 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

3. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IFRS 10 – États financiers consolidés, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée. Les modifications à IFRS 10 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « Initiative concernant les informations à fournir » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles. Les modifications à IAS 1 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

Les modifications aux normes suivantes ont été publiées par l'IASB. Elles sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016, et leur application anticipée est permise :

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient, ou non, être étendues aux états financiers.

Les modifications à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précisent les obligations concernant les informations à fournir selon IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais ailleurs dans le rapport financier. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier intermédiaire qui est consultable par les utilisateurs des états financiers intermédiaires aux mêmes conditions que les états financiers intermédiaires et au même moment.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat et du résultat global comme suit :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 046	2 289
Frais généraux et administratifs	388	408
Total de la dotation aux amortissements	2 434	2 697

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les autres charges (autres produits) et les charges financières et par nature, se détaillent comme suit :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Amortissements	2 434	2 697
Charges au titre des avantages du personnel	12 091	10 397
Coût des stocks	5 588	5 413
Autres charges	4 079	2 948
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des autres charges (autres produits) et des charges financières	24 192	21 455

5. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	30 septembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$
Investissements dans des sociétés ouvertes, au début de la période	424	300
Acquisitions de placements	-	135
Cessions de placements	(20)	(11)
Investissements dans des sociétés ouvertes, à la fin de la période	404	424

Le gain sur cession de placements totalisant 3 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015 est inclus dans les frais généraux et administratifs (période de trois mois terminée le 30 septembre 2014 : néant).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	949	517
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(17)	(127)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(17)	(20)

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

7. DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars (30 millions de dollars avant le 19 décembre 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, taux effectif de 3,20 % au 30 septembre 2015, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	5 592	7 448
	5 592	7 448
Tranche à court terme	-	-
	5 592	7 448

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 % (0,50 % et 2,00 % avant le 19 décembre 2014).

(b) Un montant non amorti de 137 \$ (152 \$ au 30 juin 2015) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 8). Au 30 septembre 2015, la Société satisfait les conditions de ses clauses restrictives.

Au 30 septembre 2015, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,85 % au 30 juin 2015).

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	-
2017	-
2018	5 729

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 septembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$
Dette à long terme	5 592	7 448
Capital-actions	54 411	54 411
Réserve – Instruments de capitaux propres	1 511	1 458
Résultats non distribués	21 541	21 750
Encaisse	(75)	(396)
	82 980	84 671

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 septembre 2015, tel que mentionné à la note 7, la Société est en conformité avec ses clauses restrictives. Au 30 juin 2015, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de trois mois terminée le		Exercice terminée le	
	30 septembre 2015		30 juin 2015	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411
Actions émises	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411

Perte par action

La perte diluée par action ordinaire a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
Perte par action de base		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires ordinaires	(209) \$	(596) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519
Perte par action de base	(0,01) \$	(0,02) \$

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
Perte diluée par action		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(209) \$	(596) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519
Perte diluée par action	(0,01) \$	(0,02) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 septembre 2015 (3 mois)		30 septembre 2014 (3 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 226 500	1,35	3 763 500	2,72
Attribuées au cours de la période	-	-	-	-
Annulées au cours de la période	(21 000)	4,00	(24 500)	4,71
En cours à la fin de la période	2 205 500	1,32	3 739 000	2,70
Exercables à la fin de la période	1 360 000	1,23	2 317 500	2,83

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 septembre 2015 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 septembre 2015	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercables au 30 septembre 2015	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00 - 1,50	1 720 500	2,93	1,03	1 155 500	1,02
2,00 - 2,50	467 500	4,13	2,28	187 000	2,28
4,00	17 500	2,94	4,00	17 500	4,00
	2 205 500			1 360 000	

Pour les périodes mentionnées ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	53	156

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,63 % en 2015 et à 26,75 % en 2014.

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	93	(747)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,63%	26,75%
Impôt sur le résultat (recouvrable) selon les taux d'imposition prévus par la loi	25	(200)
Augmentation de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	32	1
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	14	43
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	-	4
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	1
Actif d'impôts différés non comptabilisés	231	-
Total de l'impôt sur le résultat exigible (recouvrable)	302	(151)

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Débiteurs	(83)	(2 029)
Stocks	(2 651)	744
Charges payées d'avance	87	364
Créditeurs et charges à payer	2 587	925
	(60)	4

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

12. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2019 à verser une somme de 149 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021 à verser des loyers minimaux de 1 105 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2016	358
2017	296
2018	213
2019	193
2020	163
Exercices ultérieurs	31

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 septembre 2015, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 163 \$ (244 \$ au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 67 \$ (250 \$ au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 96 682 257 (43 635 125 au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 102 774 650 (244 153 954 au 30 juin 2015).

Au 30 septembre 2015, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 22 \$ (44 \$ au 30 juin 2015) et qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 16 \$ (20 \$ au 30 juin 2015).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 septembre 2015, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représente approximativement 1 % des débiteurs (néant % au 30 juin 2015).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
	\$	\$
Solde au début de la période	1 010	1 126
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	13	5
Solde à la fin de la période	1 023	1 131

Au 30 septembre 2015, 52 % (42 % au 30 juin 2015) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2015).

Un client important représentait 25 % des créances clients au 30 septembre 2015 (un client important représentait 25 % de ces débiteurs au 30 juin 2015).

Deux clients importants représentaient 53 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015 (deux clients importants représentaient 33 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 septembre 2015, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 42 \$ (56 \$ au 30 juin 2015).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des placements est équivalente à leur coût initial.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur des contreparties conditionnelles a été déterminée selon une valeur actualisée.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif ;
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 2, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de données autres que des prix cotés sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois)
Solde au début de la période	\$ -	\$ 146
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	2
Solde à la fin de la période	-	148

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les périodes terminées le 30 septembre 2015 et le 30 juin 2015.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 8, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 30 septembre 2015			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	14 885	14 885	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	5 729	-	5 729	-
	20 614	14 885	5 729	-

14. INFORMATION SECTORIELLE

Les opérations de la Société sont divisées en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs opérationnels à partir des produits dans le cours de ses activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (perte) d'opération.

Le 1^{er} juillet 2015, la Société a révisé sa présentation financière pour refléter les changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information financière et la manière dont le principal décideur opérationnel évalue la performance des secteurs opérationnels, et a modifié l'indicateur du résultat de ses secteurs en remplaçant la marge brute par bénéfice (perte) d'opération. Ce changement n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés, autre que la présentation de l'information sectorielle.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels isolables de la Société :

	30 septembre 2015 (3 mois)	30 septembre 2014 (3 mois) (Reclassés)
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	23 792	20 505
International	493	203
	24 285	20 708
Bénéfice (perte) d'opération		
Canada	2 835	1 182
International	(1 729)	(1 055)
	1 106	127
Frais généraux et corporatif de la Société ⁽¹⁾	907	715
Charges financières	106	159
Impôt sur le résultat (recouvrable)	302	(151)
	1 315	723
Perte nette	(209)	(596)
Amortissements		
Canada	1 775	2 046
International	271	243
Immobilisations non attribuées et actifs communs	388	408
	2 434	2 697
	Au 30 septembre 2015	Au 30 juin 2015
Actifs identifiables	\$	\$
Canada	83 451	82 402
International	14 489	14 963
	97 940	97 365
Immobilisations corporelles		
Canada	34 348	35 999
International	4 014	3 706
	38 362	39 705

⁽¹⁾ Les frais généraux et corporatif de la Société incluent les charges corporatives, celles liées à la rémunération fondée sur des actions et certains coûts non attribués.